

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Projet immobilier "Carré des arts" - 12 Juin 2015

Recommandations de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal

Le développement du projet immobilier le Carré des Arts constitue une opportunité pour consolider le secteur du Marché St-Jacques, par : la densification et l'arrivée de nouveaux résidents, l'encadrement de l'îlot, l'audace de la facture architecturale. Le projet du Carré des Arts est une occasion pour dynamiser le secteur, animer les espaces publics et renforcer la vocation de pôle alimentaire du marché St-Jacques et du secteur environnant. Cependant, en lien avec le développement de ce projet immobilier, plusieurs éléments soulèvent notre attention :

- la perte d'un espace vert suite à l'achat et le développement du terrain (public) par le promoteur;
- le risque de manque de stationnements pour la clientèle du Marché St-Jacques lié à l'arrivée de nouveaux résidents;
- la perte de qualité de vie des résidents du CHSLD (qui perdent un espace de détente extérieur, de la luminosité et la vue dégagée);
- les lacunes liées au manque de vision globale de développement du secteur.

Devant ces constats, la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud / Plateau Mont-Royal (CDEC CS/PMR) recommande :

A l'Arrondissement de Ville-Marie de :

- > Faire de la rue du Square Amherst une interface structurante avec le Marché St-Jacques et réaliser un aménagement sur le domaine public¹ qui :
 - Contribue à l'appropriation et l'animation de l'espace public par les piétons, résidents-voisins et clients;
 - Favorise le partage de la rue entre piétons et voitures (explorer la possibilité de créer une rue partagée²);
 - Met en valeur la façade nord du Marché St Jacques;
 - Permet au secteur de se doter d'un espace vert (et compense la perte d'un espace vert lié au développement du projet);
 - Offre un espace de respiration compte tenu de la densité du projet immobilier et réduit l'effet d'encastrement du Marché St-jacques.

¹ [Ville de Montréal, projet d'aménagement et initiatives montréalaises en faveur des déplacements actifs, 2014](#)

² [Ville de Montréal, Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées, Cadre de référence, Document préliminaire, 11 août 2014.](#) | [Ici Radio-Canada, Rues piétonnes à Montréal : comment partager la rue?, Janvier 2015](#)

À titre d'exemples : la Place Shamrock³ aménagée par l'Arrondissement Rosemont/Petite-Patrie, à proximité du Marché Jean Talon ; la place de Castelnau⁴ en cours d'aménagement par l'Arrondissement Villeray/St-Michel/Parc-Extension

- > Se doter d'un plan de stationnement aux abords du Marché St-Jacques en adéquation avec les besoins de stationnement de courte durée pour la clientèle et la livraison pour les commerçants.

Au promoteur de :

- > Soigner le traitement de la façade qui fait face aux résidents du CHSLD;
- > Privilégier un aménagement sécuritaire de la coursive arrière (afin d'éviter des nuisances urbaines);
- > Apporter une contribution financière pour compenser la perte d'espaces verts et qui pourraient contribuer à l'aménagement d'un espace public sur la rue du Square Amherst;
- > Adopter, durant l'ensemble de la durée des travaux, un processus clair et transparent d'échanges d'informations auprès des commerçants du Marché St-Jacques afin de réduire les nuisances pour la clientèle.

Plus globalement, dans l'objectif de se doter d'une vision de développement globale du secteur et d'un plan de match partagé, la CDEC CS/PMR propose de mettre sur pied et d'animer un comité de travail qui pourrait réunir le(s) représentant(s) du propriétaire du Marché St Jacques, les commerçants du Marché St-Jacques, le promoteur du Carré des arts, l'Arrondissement de Ville-Marie, les commerces, organismes et institutions voisins, des citoyens et tout autre partenaire intéressé par le développement harmonieux et la vitalité du secteur.

A propos de la CDEC Centre-Sud Plateau Mont-Royal

Depuis 1986, la CDEC travaille activement à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal. Elle favorise la concertation et suscite la prise en charge du développement économique et social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de son territoire.

Contact :

Vanessa Sorin, Agente de développement de territoire – Centre-Sud
425, rue Sherbrooke Est, bureau 11
514 845 2332 (poste 223) v.sorin@cdec-csmpmr.org

³ [Arrondissement Rosemont/Petite-Patrie, Place Shamrock](#)

⁴ [Arrondissement Villeray/St Michel/Parc Extension, Place de Castelnau, projet pilote, Juin 2015](#) | [Journal Métro, la Place De Castelnau verra le jour, 14 mai 2015](#)